

# ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Ecole Sainte Marie

1 rue de la chapelle, 85510 LE BOUPERE

02.51.67.55.25

@ contact@lebouper-stemarie.fr

Site : lebouper-stemarie.fr

A CONSERVER  
TOUTE  
L'ANNEE



## STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école Sainte Marie accueillera 165 élèves de la Petite Section au CM2, répartis sur 7 classes (2 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire), sous la direction de son chef d'Etablissement **Marina PINEAU**.

- TPS -PS– MS-GS avec Emilie SAUPIN
- TPS -PS– MS-GS avec Marina PINEAU + Nathalie MOUSSION pour le 1/3 tps décharge de direction
- CP – CE1 avec Anne POIRIER
- CE1-CE2 avec Elodie SIREAU
- CE2 avec Marie PROUTEAU
- 
- CM1 avec Laurence MORISOT
- CM2 avec Méline GUERRY
- Regroupement d'adaptation avec Elisabeth DAVIET
- ASEM : Evelyne JAULIN et Marie-Françoise POINT
- Apprentie CAP Petite Enfance : non nommée à ce jour
- Animatrice de vie scolaire et Secrétaire : Aurélie GATTEAU



## HORAIRES

8h50-9h : Accueil des élèves

9h-12h10 : Classe - (*attention sortie à 12h pour les maternelles*)

12h15- 13h20 : Pause méridienne

13h20 – 13h30 : Accueil des élèves

13h25 - 16h30 : Classe

16h30 : Sortie



## CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

*Portes ouvertes administratives* : Mardi 30 Août 2022 de 16h30 à 18h30

*Rentrée* : Jeudi 1 septembre 2022

*Vacances de Toussaint* : du vendredi soir 21 octobre 2022 au lundi matin 7 novembre 2022

*Vacances de Noël* : du vendredi soir 16 décembre 2022 au mardi matin 3 janvier 2023

*Vacances d'Hiver* : du vendredi soir 10 février 2023 au lundi matin 27 février 2023

*Vacances de Printemps* : du vendredi soir 14 avril 2023 au mardi matin 2 Mai 2023

*Pont de l'Ascension* : du mardi soir 16 mai 2023 au lundi matin 22 mai 2023

*Vacances d'été* : Vendredi 7 juillet 2023



## EVENEMENTS

- Assemblée générale de l'OGEC et l'APEL : Mardi 18 octobre 2022
- **Kermesse : Dimanche 18 juin 2023**

## SECRETARIAT et DIRECTION

Aurélié Gatteau assure le secrétariat **tous les matins**. Vous pouvez la joindre par téléphone ou par mail. En cas d'indisponibilité de sa part, merci de laisser un message.

Si vous avez besoin de rencontrer la directrice de l'école, merci de privilégier le jour de sa décharge de direction qui est le **Mardi**.



## REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur sera adressé en début d'année scolaire, avec retour d'un exemplaire signé.

## ABSENCES

La fréquentation régulière de l'école est **obligatoire dès la petite section**, conformément aux textes législatifs et règlementaires en vigueur.

En cas d'absence, les parents doivent impérativement prévenir l'école avant 8h45 au 02 51 67 55 25 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : [contact@leboupere-stemarie.fr](mailto:contact@leboupere-stemarie.fr).

En cas d'absence pour convenance personnelle, un courrier doit être adressé à l'attention de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'informant des dates et du motif de l'absence. Ce courrier sera remis au Chef d'Etablissement de l'école qui le transmettra à M. l'Inspecteur.

## Eveil à la foi / Catéchèse / Culture chrétienne

L'école privée Sainte Marie propose à chaque enfant, selon son âge, des temps d'éveil à la foi ou de catéchèse. Pour les élèves du CE2 au CM2, des temps de culture chrétienne sont assurés auprès des élèves ne participant pas à la catéchèse. Pour couvrir ces frais de pastorale, une participation de 8€ par an et par enfant est demandée et incluse dans les frais de scolarité.



## ASSURANCE

L'école assure automatiquement votre enfant à la Mutuelle Saint-Christophe pour ses activités scolaires et extrascolaires. Le coût annuel de 5,50 € est inclus dans les frais de scolarité.

Vous pouvez consulter le tableau de garanties ou éditer une attestation d'assurance en vous connectant sur [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)

En cas d'accident sur le temps scolaire, c'est la directrice qui effectue la déclaration. En dehors du temps scolaire, vous disposez d'un délai de 5 jours pour faire votre déclaration.

## Païement des frais de scolarité, assurance et pastorale

Dans une école privée catholique, tout n'est pas pris en charge par la collectivité. Les frais de scolarité s'élèvent à **300 € pour l'année scolaire, de la petite section au CM2 (soit 30 euros x 10 mois) et comprennent l'assurance et la pastorale.**

Vous recevrez en début d'année scolaire 2022/2023, une seule et même facture annuelle pour ces frais. Le prélèvement automatique s'effectuera le 12 de chaque mois, d'octobre 2022 à juillet 2023, soit 10 mois.

Le paiement par chèque reste possible pour le versement en une seule fois, à réception de la facture envoyée en début d'année scolaire.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que tout compte non approvisionné lors des prélèvements entraîne des frais bancaires qui vous seront facturés. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'école en cas de difficultés personnelles. Toute modification définitive sera à signaler.

## Poste Regroupement d'Adaptation (RA)

Elisabeth Daviet, enseignante en regroupement d'adaptation, est présente dans l'école pour prendre en charge des élèves à besoins particuliers de la GS au CM2. Si votre enfant est concerné, vous serez informés des modalités de prise en charge sur temps scolaire à l'école.

## Activités sportives

Les élèves du CP au CM iront à la piscine de Pouzauges, les périodes concernées seront données en début d'année scolaire.

## Rencontre avec les enseignants

Les réunions de classe ont lieu au cours de la première période de l'année scolaire. Les dates seront communiquées à la rentrée.

En cours d'année, des rencontres individuelles sont généralement organisées, soit à la demande des parents ou bien de l'enseignant(e).

## Associations OGEC et APEL de l'école

**L'OGEC** (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) est chargé de l'entretien des bâtiments et de la gestion financière et morale de l'école. Cette association est constituée de : LORIEUX Alain (Président), LIAIGRE Amélie (Co-Présidente), PASQUIER Aurore (Secrétaire), PELLEN Dominique (Secrétaire Adjoint), SOULARD Amélie (Trésorière), NICOU Benoist (Trésorier-Adjoint), BATY Aristide, MERIT Clément, JAUNET Baptiste, SARRAZIN Frédéric, GUILLOTEAU Mickael, BOISSON Lola.

**L'APEL** (Association de Parents d'Elèves de l'école Libre) soutient le travail des enseignants et fait le lien entre les parents d'élèves et l'équipe enseignante. La commission est constituée de : ROUSSEAU Floriane (Présidente et référente Paroisse), VERGNAUD Elodie (Vice-Présidente), THABAULT Coralie (Secrétaire), SERIN Charlène (Vice-secrétaire), BATY Pauline (Trésorière), BLUTEAU Claire (Vice-Trésorière), SOUCHET-GABORIT Aurélie (membre référente Astérie), BESSON Christophe (membre référent Cantine), GUILLOTEAU Elodie, HUVELIN Elise, LANOUE Blandine, MATHIEU Ludivine, MORIN Elisa, NORMAND Rachel, PASQUIER Emmanuelle.

## PARTENAIRES

Voici les coordonnées des différents partenaires de l'école :

- CENTRE PERI-SCOLAIRE "De Bout les P'tits Pères" : géré par "Familles rurales"

Tel : 02-51-61-29-08, courriel : familles-rurales-le-boupere@wanadoo.fr

- RESTAURANT SCOLAIRE : pour toute inscription et en cas d'absence

Tel 02-51-91-49-41 et cgrileboupere@orange.fr

- TRANSPORT SCOLAIRE : géré par Transport Scolaire Pays de Pouzauges

Tel : 02-51-64-72-27, contact@tspp.fr

